

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

LIGUE RHONE ALPES

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE

COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunie le 25 janvier 2013, la commission de Discipline a pris les décisions suivantes :

Pour conduite inconvenante.

-M. Cédric Lespagnol (Albertville, licence N° 07300216), présent à l'audience : Trois mois de suspension ferme, plus neuf mois avec sursis, 60 € de pénalité pécuniaire et interdiction de tout championnat pendant un an.

-M. Thomas Olivier (Albertville, licence N° 07306130), par défaut : Un an de suspension ferme et 60 € de pénalité pécuniaire.

-M. Arnaud Christian (Albertville, licence N° 07300103), par défaut : Un an de suspension ferme et 60 € de pénalité pécuniaire..

Réunie le 22 février 2013, la commission de Discipline a pris les décisions suivantes :

Pour attitude agressive et bousculade volontaire.

-M. Jérôme Guzzo (Albertville, licence N° 07300201), par défaut : Deux ans de suspension ferme et 120 € de pénalité pécuniaire.

Réunie le 8 mars 2013, la commission de Discipline a pris les décisions suivantes :

Pour menaces verbales, obscénités et attitude agressive (en état de récidive, déjà condamné pour des faits similaires le 25 janvier 2013).

-M. Cédric Lespagnol (Albertville, licence N° 07300216), par défaut : Cinq ans de suspension ferme, trois ans de mise à l'épreuve et 200 € de pénalité pécuniaire.

Le Président :

Patrick MENARD

Le secrétaire rapporteur :

Léopold Bonnevie

